



HAL
open science

De mère à mère. Les associations de soutien à l'allaitement maternel en France

Marc-Olivier Déplaude, Tania Navarro-Rodriguez

► To cite this version:

Marc-Olivier Déplaude, Tania Navarro-Rodriguez. De mère à mère. Les associations de soutien à l'allaitement maternel en France. François Dubet. Que manger? Normes et pratiques alimentaires, Novembre 2017, Editions la Découverte, pp.180-195, 2017, 9782707197702. hal-01646886

HAL Id: hal-01646886

<https://hal.science/hal-01646886v1>

Submitted on 13 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

11. DE MÈRE À MÈRE. LES ASSOCIATIONS DE SOUTIEN À L'ALLAITEMENT MATERNEL EN FRANCE

Marc-Olivier Déplaudé, Tania Navarro-Rodríguez

François Dubet, *Que manger ?*

La Découverte | « Recherches »

2017 | pages 180 à 195

ISBN 9782707197702

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/que-manger--9782707197702-page-180.htm>

Pour citer cet article :

Marc-Olivier Déplaudé, Tania Navarro-Rodríguez « 11. De mère à mère. Les associations de soutien à l'allaitement maternel en France », in François Dubet, *Que manger ?*, La Découverte « Recherches », 2017 (), p. 180-195.

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

De mère à mère. Les associations de soutien à l'allaitement maternel en France

Marc-Olivier Déplauze et Tania Navarro-Rodríguez¹

L'allaitement au sein est aujourd'hui promu par de nombreux gouvernements et organisations internationales. Bien qu'officiellement soutenues par le monde médical, ces prises de position ont fait l'objet de nombreuses critiques, selon lesquelles la norme de l'allaitement au sein, s'inscrivant dans un ensemble plus vaste de préconisations concernant les soins à apporter aux jeunes enfants, exige un investissement considérable de la part des mères. Défendue au nom de la santé et du bien-être de l'enfant et d'une conception différentialiste des sexes, cette norme serait peu compatible avec les carrières professionnelles des femmes et favoriserait une répartition du travail domestique très défavorable aux femmes.

En France et dans le monde, de nombreuses associations se sont constituées depuis l'après-guerre pour promouvoir l'allaitement au sein et soutenir les femmes souhaitant allaiter. Peu étudiées en France, ces associations ont fait l'objet de recherches approfondies aux États-Unis, où elles ont connu un développement plus précoce et plus important. Ces travaux, qui se sont principalement intéressés à la plus importante de ces associations – La Leche League –, présentent des conclusions très contrastées. Certains proposent une interprétation du travail de ces associations – et plus largement, de tous les acteurs qui promeuvent la norme de l'allaitement au

1. Post-doctorante en sociologie au Cermes3, CNRS-INSERM-EHESS-Université Paris-Descartes.

sein – très proche de celle d'Élisabeth Badinter [Wolf, 2011] : dissimulant des enjeux moraux par des arguments d'apparence scientifique, ces mouvements défendraient avant tout une vision naturaliste de la maternité, aboutissant à alourdir considérablement les tâches dévolues aux femmes. D'autres auteurs, en revanche, soulignent l'ambivalence des mobilisations contemporaines en faveur de l'allaitement maternel. Par exemple, Jessica Martucci [2015], dans une étude approfondie des mouvements pro-allaitement nés aux États-Unis après 1945, montre que ceux-ci ont favorisé chez des mères allaitant leur enfant des sentiments d'*empowerment*, voire une prise de conscience des inégalités de genre structurant leurs rapports avec leurs conjoints et avec les médecins.

Dans la continuité de ces derniers travaux, nous montrerons en quoi des associations défendant une conception naturaliste des femmes et de la maternité, telles que les associations pro-allaitement en France, constituent également des lieux où sont revendiqués de nouveaux espaces d'action pour les femmes, où sont remises en cause, de manière limitée mais effective, certaines dimensions des rapports de genre. Ce faisant, nous défendrons une approche des mouvements de femmes sensible à leurs ambivalences et à leurs contradictions [Bereni et Revillard, 2012].

L'enquête

Ce chapitre s'appuie pour partie sur des données collectées auprès de plusieurs associations de soutien à l'allaitement maternel en France entre octobre 2014 et octobre 2015. En vue de mieux comprendre l'histoire de ces associations, les pratiques et les modes de recrutement de leurs cadres, nous avons mené des entretiens approfondis avec des femmes (et plus rarement des hommes) ayant contribué à développer ces associations ou animant des groupes de mères. Nous avons également, autant que possible, cherché à observer les pratiques des femmes engagées dans ces associations, tant lors des activités ordinaires des associations (réunions de groupes de mères, réunions d'information dans des hôpitaux) qu'à l'occasion d'événements organisés par celles-ci (congrès, actions menées à l'occasion de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel par exemple).

Nous avons enfin constitué un corpus documentaire sur les associations et sur les débats dont l'allaitement maternel a fait l'objet en France. D'une part, nous avons recueilli des documents produits par les associations ou certains de leurs membres (brochures, périodiques, comptes rendus de congrès, ouvrages) et dépouillé les contenus accessibles sur leurs sites internet (présentations, statuts, communiqués, etc.). D'autre part, nous avons constitué un corpus d'articles sur l'allaitement parus dans des quotidiens ou hebdomadaires d'information générale entre 1971 et 2015.

DES ASSOCIATIONS DE MÈRES

Le paysage des associations pro-allaitement est dominé en France par La Leche League (LLL) France, branche française de La Leche League International (LLLI). Fondée aux États-Unis en 1956, LLL promeut le développement de groupes d'entraide entre mères dans le domaine de l'allaitement et du maternage. Implantée principalement dans les banlieues des classes moyennes et supérieures blanches, elle devient rapidement une organisation très importante, forte de plus de 3 000 groupes de mères en 1976 [Blum, 2000 ; Weiner, 1994]. Ce succès n'est pas limité aux États-Unis ; des groupes de soutien LLL se créent également dans d'autres pays, faisant de LLL une organisation transnationale.

En France, les premiers groupes LLL sont fondés en 1973-1974 dans les quartiers et la banlieue ouest de la capitale par des femmes d'expatriés américains ayant déjà animé de tels groupes aux États-Unis. Les réunions de ces premiers groupes se déroulent exclusivement en anglais. Petit à petit, des groupes en français sont créés à Paris et en province. Aujourd'hui, LLL compte environ 170 groupes en France, animés par plus de 300 « animatrices ». À la différence de nombreux mouvements féministes des années 1970, LLL est une organisation très structurée et hiérarchisée. Le fonctionnement des groupes, le recrutement des animatrices et la coordination de leurs activités sont encadrés par des règles strictes visant principalement à assurer un recrutement et une formation uniformes des animatrices, de manière à ce que celles-ci partagent les valeurs et les objectifs de l'organisation. Pour devenir animatrice LLL, il faut en effet satisfaire à deux conditions préalables. Il faut,

d'une part, avoir allaité son dernier enfant sur une longue durée (au moins 9-10 mois) et s'en être séparé aussi peu que possible après sa naissance. D'autre part, les postulantes doivent avoir déjà assisté à plusieurs réunions d'un groupe LLL et avoir montré, par la manière dont elles s'occupent de leurs enfants, leur attitude en réunion et des entretiens préalables avec une animatrice du groupe, leur conformité aux valeurs défendues par l'association. Si ces conditions sont remplies, elles doivent ensuite suivre une formation, s'étalant sur une durée d'un an en moyenne, sous la supervision de deux animatrices de l'association.

Plusieurs autres associations de soutien à l'allaitement maternel ont également été créées au début des années 1980. Elles ont pratiquement toutes une implantation exclusivement locale, telles que Galactée dans la région lyonnaise (1982), SOS Allaitement à Nancy (1982), ou encore Action pour l'allaitement à Strasbourg (1984). Seule Solidarilait, une association fondée en 1981 par des pédiatres au sein du lactarium de l'Institut de puériculture de Paris, a constitué un réseau plus vaste de groupes de mères, principalement implanté en région parisienne et dans le nord de la France. Plusieurs de ces associations ont été constituées par des mères qui ne répondaient pas aux conditions exigées par LLL pour devenir animatrices, ou que ces règles rebutaient. En 2000, une nouvelle organisation est venue fédérer l'ensemble de ces associations : la Coordination française pour l'allaitement maternel (CoFAM).

Les membres de ces associations sont presque exclusivement constitués par des femmes issues des classes moyennes supérieures. Malgré cela, les ressources financières des associations sont modestes. Même LLL, la plus importante d'entre elles, n'a pas la possibilité de rémunérer de salariés et repose presque exclusivement sur le bénévolat. Les recettes des associations proviennent principalement des cotisations des membres et parfois de subventions publiques ou des ventes de certains produits (matériel de puériculture, revues et ouvrages sur l'allaitement et le maternage).

L'ALLAITEMENT, UN SUJET RÉCENT DE CONTROVERSES

En France, la question de l'allaitement maternel a suscité de nombreuses prises de position à partir du milieu du XVIII^e siècle.

Elles s'inscrivaient dans des débats sur la mortalité infantile et, plus généralement, sur les conditions de vie des nourrissons et des jeunes enfants [Ferrand, 1983 ; Rollet, 1990]. Dans ces débats, l'allaitement maternel était présenté comme un devoir, tant pour les femmes de la bourgeoisie, incitées à élever elles-mêmes leurs enfants et à ne pas les confier à des nourrices présentées comme des mercenaires, qu'aux femmes des classes populaires, parmi lesquelles la mortalité infantile est particulièrement élevée. De la fin du XIX^e siècle aux années 1960, aussi bien les pouvoirs publics que les médecins et les organisations féministes ont défendu l'allaitement au sein, souvent de manière très injonctive. Ensuite, ces mêmes acteurs ont considéré que les laits industriels étaient devenus une alternative acceptable à l'allaitement au sein, et ont défendu l'idée qu'il revenait aux femmes de choisir elles-mêmes le mode d'alimentation de leur enfant [Hainault Royer, 2012].

Longtemps, l'allaitement n'a pas été un sujet clivant en France. Néanmoins, à partir des années 2000, des manifestations et des actions visant à populariser la cause de l'allaitement maternel suscitent des débats. Depuis l'année 2000, la CoFAM coordonne l'organisation de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM) en France, qui se tient tous les ans au mois d'octobre. Dans ce cadre, les associations sont incitées à organiser toutes sortes d'actions au niveau local : organisations de conférences et d'expositions, interventions dans des écoles et des établissements de santé, tenue de stands dans des centres commerciaux et des marchés, etc. Surtout, à partir de 2006, le collectif puis l'association « La Grande tétée » organise, à l'occasion de la SMAM, des rassemblements de mères donnant simultanément le sein à leur enfant en public. Cette action connaît un certain succès : des rassemblements sont organisés dans soixante-dix villes en 2009, contre quinze villes la première année. La presse régionale en rend largement compte. Ces initiatives suscitent également plusieurs articles dans la presse nationale, dont certains adoptent un ton ironique, voire franchement hostile. Mais c'est surtout avec la publication en 2010 d'un livre d'Élisabeth Badinter, intitulé *Le conflit. La femme et la mère* dénonçant les nouvelles injonctions pesant sur les mères, dont celle à allaiter, que les articles de presse traitant de l'allaitement se multiplient. Si certains journalistes jugent excessives les thèses d'Élisabeth Badinter ou optent pour une posture relativement neutre, d'autres,

en revanche, abondent en leur sens. Ils reprochent notamment aux partisan(e)s de l'allaitement maternel leur intransigeance et leur prosélytisme ou les tournent en ridicule. En définitive, la promotion de l'allaitement au sein, tout comme d'autres injonctions pesant sur les mères, aboutirait à culpabiliser de nombreuses femmes, beaucoup ne souhaitant ou ne pouvant pas allaiter leur enfant sur une longue durée.

Les associations pro-allaitement défendent bien une conception naturaliste de la maternité, selon laquelle les soins aux enfants doivent incomber plus particulièrement à leurs mères. L'importance accordée au lien mère-enfant est justifiée principalement par des références à l'expérience des mères et par des arguments psychanalytiques selon lesquels une séparation trop précoce entre une mère et son jeune enfant peut compromettre son développement psychoaffectif. Cette théorie dite de « l'attachement », élaborée par le psychiatre anglais John Bowlby à propos des enfants orphelins ou réfugiés durant la guerre a été importée en France dans les années 1970 ; elle affirme que les mères ont, par rapport aux pères, des compétences spécifiques et prédominantes dans le domaine parental.

Pour une association telle que LLL, la question du lien mère-enfant a même une dimension sociale et politique : « Le caractère des personnes que nous éduquons est [...] décisif pour la direction que prend notre monde. La contribution la plus importante que nous puissions apporter au progrès du monde, c'est d'élever un enfant capable d'amour et d'attention aux autres » (LLL, 2012, p. 36). De telles prises de position participent d'une vision maternaliste du monde social, selon laquelle les mères sont considérées comme dépositaires de valeurs particulières « de soin, d'affection et de moralité » [Koven et Michel, 1993, p. 179, cité et traduit par Cohen, 2008, p. 11]. Pour bien s'acquitter de cette mission, les mères doivent consacrer une grande partie de leur temps à leurs enfants en bas âge. L'allaitement étant considéré comme un moyen privilégié de pourvoir aux besoins de son enfant, il doit être poursuivi aussi longtemps que l'enfant le demande. Les mères qui avaient une activité professionnelle avant la naissance doivent donc différer leur reprise du travail autant que possible.

Malgré ses prises de position naturalistes et maternalistes, les associations de soutien à l'allaitement maternel récusent les accusations de prosélytisme et de conservatisme qui leur sont adressées.

Elles s'opposent à ce qu'elles appellent parfois le « féminisme à la française », qui ne prendrait pas en considération l'expérience spécifiquement féminine de la maternité, ou penserait que cette expérience procède de la domination masculine. Une ancienne, présidente de LLL entre 1989 et 1997, a ainsi défendu l'idée que la pratique de l'allaitement contribuerait à l'émancipation des femmes en faisant advenir une puissance d'agir proprement féminine :

« [L'allaitement donne à la femme] une extraordinaire confiance en ses capacités, un sentiment de force, de puissance, de compétence, de plénitude. Elle sait en effet qu'elle a pu faire grandir et grossir son enfant avec quelque chose que son propre corps a produit. Elle n'a pas eu à s'en remettre à un produit industriel, elle n'a pas eu à suivre les directives d'un " expert » sur les quantités à donner, les horaires à respecter, etc. C'était elle l'expert en ce qui concernait la nutrition et le bien-être de son enfant » [Didierjean-Jouveau, 2003, p. 145-146].

Autrement dit, pour ces associations, promouvoir l'allaitement, c'est aussi promouvoir la cause des femmes. Vue par les uns comme une cause réactionnaire, et par les autres comme une cause féministe, la cause de l'allaitement se caractérise par son ambiguïté apparente. Pour essayer de clarifier les termes de ce débat, il est essentiel d'examiner de plus près le travail accompli par les associations de soutien à l'allaitement maternel.

LE SOUTIEN AUX MÈRES

Le soutien aux mères constitue l'activité principale de la plupart des associations promouvant l'allaitement maternel. Lors des premières associations se sont constituées, au tournant des années 1970-1980, ce soutien s'est effectué de deux manières : l'un, collectif, à travers l'organisation de réunions de mères en face-à-face, et l'autre, individuel, à travers la mise en place de permanences téléphoniques. Ces deux formes de soutien existent toujours aujourd'hui, mais elles se sont diversifiées, notamment avec le développement d'internet. Les mères peuvent aujourd'hui communiquer avec les responsables des associations par courrier électronique et non plus seulement par téléphone, et peuvent également s'inscrire aux groupes de discussions en ligne ou aux pages Facebook créés par les associations.

La plupart des associations ont mis sur pied un ou plusieurs groupes de mères qui se réunissent généralement une fois par mois au domicile d'un des membres du groupe ou dans un local loué ou prêté par une municipalité. Les réunions, d'une durée généralement comprise entre deux et trois heures, sont parfois suivies d'un pique-nique ou d'un goûter constitué par des boissons ou des mets apportés par les participantes. Animées par une à trois animatrices², ces réunions réunissent en moyenne une dizaine de femmes enceintes ou de mères, généralement accompagnées de leur bébé et, très rarement, de leur conjoint. Les thèmes abordés durant les réunions sont extrêmement divers. Si les discussions portent fréquemment sur les aspects techniques de l'allaitement, elles ne s'y réduisent pas. Beaucoup d'échanges portent également sur la question du sommeil et de la fatigue, sur la reprise du travail ou encore sur les rapports avec l'entourage.

Quelle que soit leur manière d'organiser les réunions, les animatrices présentent plusieurs traits communs³. En premier lieu, toutes se présentent comme des mères, même si elles ont par ailleurs des compétences professionnelles dans le domaine de la santé ou des soins aux jeunes enfants. En second lieu, les animatrices encouragent les mères à s'exprimer le plus possible sur les sujets de leur choix. Lorsqu'une mère a soulevé une question, plutôt que d'y répondre directement, elles invitent d'autres mères à exprimer leurs points de vue. En bref, les animatrices cherchent principalement à organiser les échanges, et ne prennent elles-mêmes la parole pour apporter des informations ou recadrer une discussion qu'en dernière instance.

En troisième lieu, lorsqu'une animatrice prend la parole pour apporter un complément d'information, elle s'exprime pratiquement toujours à destination de l'ensemble des personnes présentes.

2. Le terme d'« animatrice » est celui qu'emploie LLL pour désigner ses cadres. Nous employons ici ce terme pour désigner les femmes organisant des réunions de mères, qu'elles soient membres ou non de LLL.

3. L'animation de ces réunions s'appuie sur des techniques pédagogiques et communicationnelles qui ne sont pas spécifiques aux associations de soutien à l'allaitement maternel. On les retrouve dans beaucoup d'autres organisations fondées sur l'entraide et exigeant un engagement moral de leurs membres (associations de malades, groupes d'entraide à l'arrêt du tabac, Alcooliques ou Narcotiques anonymes, etc.), ou encore dans les groupes de conscientisation des dominés apparus dans les années 1970.

Lorsque plusieurs animatrices sont présentes, l'une d'entre elles prend parfois une mère en aparté pour lui enseigner un geste technique, une position d'allaitement, une technique de portage, etc. Mais, en général, les questions et les réponses qui leur sont apportées sont « collectivisées » de manière à produire une expérience et des savoirs communs à toutes les femmes présentes. Enfin, les animatrices se caractérisent toutes par le refus d'une posture prescriptive explicite. En début de réunion, elles rappellent régulièrement que leur rôle se borne à donner des informations, chaque mère restant libre de ses choix. Elles se refusent à porter elles-mêmes des jugements sur des personnes, recadrant au besoin les participantes qui le font. Cette posture de bienveillance, de compréhension, si elle obéit à des considérations éthiques, répond également à un souci d'efficacité. Si quelque chose ne va pas chez une mère, il vaut mieux faire en sorte qu'elle en prenne conscience par elle-même, sans la brusquer.

Les réunions de mères organisées par les associations de soutien à l'allaitement maternel présentent plusieurs points communs avec les groupes de *self-help* issus des mouvements féministes radicaux apparus dans les années 1960-1970. Le premier consiste à valoriser l'expérience féminine par opposition aux savoirs médicaux ou officiels. Les mères sont considérées comme étant la principale source de savoir sur leur corps et sur ses désordres. Comme pour les groupes de *self-help* gynécologiques créés à Bruxelles dans les années 1970, il s'agit de partir « de l'expérience des femmes pour établir le savoir et non le contraire » [D'Hooghe, 2013, p. 152].

En outre, comme les groupes de *self-help* féministes, les réunions de mères des associations pro-allaitement visent principalement à favoriser l'établissement de relations d'entraide entre les participantes. Cette entraide peut être non seulement technique (par exemple sur la manière d'effectuer tel ou tel geste), mais aussi psychologique. Plusieurs mères, parfois devenues animatrices, disent que les réunions de mères les ont aidées à sortir de l'isolement qu'elles ont éprouvé après leur accouchement. Les réunions de mère peuvent ainsi avoir pour les participantes une fonction de réassurance, en leur insufflant davantage de confiance dans leurs compétences de mères, et en les confortant dans des choix qui ne sont pas toujours partagés ou compris par leur entourage. Les

réunions de mères sont des lieux où il serait plus facile de prendre la parole que dans un cabinet médical, où il est davantage admis d'exprimer ses émotions.

Enfin, comme dans les groupes féministes de *self-help*, les animatrices défendent une approche souple des normes biomédicales, s'opposant à celle, jugée rigide et étroite, portée par les médecins. Comme pour les femmes qui s'entraînaient à pratiquer en groupe des auto-examens vaginaux, les animatrices apprennent aux mères à « se rendre compte qu'elles présentent toutes des déviations par rapport à la «norme biomédicale», et que ces déviations sont accidentelles et non pathologiques » [Murphy, 2004, p. 134]. Ce qui vaut pour les mères vaut également pour leurs enfants :

À un moment donné, un débat s'engage sur la diversification alimentaire. Le caractère impératif de certaines normes médicales est discuté. L'une des animatrices rappelle que chaque enfant est différent. Ce qui vaut pour un enfant ne vaut pas forcément pour un autre. Elle défend un modèle de diversification à la demande, comme pour l'allaitement à la demande : on peut proposer des aliments solides à l'enfant, et c'est lui qui décidera ou non s'il les mangera. De même, elle évoque la courbe de croissance figurant sur les carnets de santé. Elle indique que cette courbe ne correspond pas à la croissance des enfants allaités. Il vaut mieux se référer aux courbes de l'OMS. Chaque enfant a sa propre courbe. L'important, c'est que cette courbe progresse de manière régulière, sans irrégularités trop marquées (d'après nos observations, réunion d'un groupe LLL en Île-de-France, mai 2015).

Les groupes de soutien dans le domaine de l'allaitement diffèrent des groupes de *self-help* féministes par l'absence de visée explicite de transformation des rapports de genre. Mais, par les interactions qui s'y produisent, ils conduisent les participantes à mettre en commun leurs expériences et leurs problèmes. Or, parmi ces expériences communes, certaines sont façonnées par des rapports asymétriques de genre. Durant les réunions, il est courant que des mères, et parfois des animatrices, dénoncent le peu d'intérêt des médecins – et plus particulièrement des médecins hommes – pour les pathologies liées à l'allaitement. Pour certaines responsables associatives, soutenir l'allaitement, c'est aussi combattre les biais de genre qui façonnent l'appréhension de l'allaitement au sein du milieu médical.

CHANGER LA SOCIÉTÉ

L'idée selon laquelle la société française n'encourage guère l'allaitement maternel est couramment exprimée par les membres des associations. En effet, si la proportion de femmes allaitant à la naissance a doublé depuis le début des années 1970 [INSERM, 1984 ; Salanave *et al.*, 2014], la très grande majorité des femmes qui allaitent le font sur une durée relativement courte. Alors que le ministère de la Santé recommande que les enfants soient allaités exclusivement au sein pendant au moins six mois, conformément aux préconisations de l'OMS, seule la moitié des enfants allaités à la naissance le sont toujours, exclusivement ou non, à l'âge de quatre mois. Selon les associations, la faible proportion de femmes qui allaitent leur enfant au-delà de quelques mois n'est pas uniquement le résultat de choix librement effectués par les mères. Pour la CoFAM, la France n'aurait pas une « culture de l'allaitement », de sorte qu'il y est plus compliqué d'allaiter que de ne pas allaiter. Cela serait dû à de multiples facteurs : conseils inappropriés ou faible intérêt pour l'allaitement de la part des professionnels de santé, pressions exercées par l'entourage, difficulté à allaiter ou à tirer son lait sur son lieu de travail ou dans des lieux publics, influence du marketing des fabricants de laits infantiles, etc.

Pour les associations, il s'agit moins d'argumenter en faveur de l'allaitement au sein, dont nul ne conteste ouvertement les bienfaits, que de créer des conditions favorables au déploiement de cette norme et de combattre ce qui y fait obstacle. Le registre des droits est très fréquemment mobilisé. Par exemple, lors d'une intervention durant la Journée nationale de l'allaitement organisée par la CoFAM en 2001, un professeur de médecine explique que l'allaitement maternel est un « droit fondamental à protéger et encourager », ajoutant qu'« en France, les femmes ne peuvent pas accéder facilement au droit d'allaiter car il est difficile pour elles de s'informer et, si elles y parviennent, il leur est difficile d'avoir le soutien et l'aide nécessaires » [CoFAM, 2001].

Une grande partie de l'activité des associations promouvant en France une « culture de l'allaitement » est dirigée vers les professionnels de santé, et plus particulièrement vers ceux des maternités. En effet, la quasi-totalité des naissances ayant lieu aujourd'hui à

l'hôpital, les professionnels de santé ont un rôle majeur dans l'initiation à l'allaitement maternel, que ce soit avant la naissance, lors des séances de préparation à l'accouchement, ou après. Les associations ne reprochent pas aux soignants d'être hostiles à l'allaitement maternel. Bien au contraire, ils soutiennent généralement l'allaitement maternel mais, dans la pratique, ils ne prendraient pas le temps nécessaire pour accompagner les mères et leur délivreraient souvent des conseils inappropriés. Partant de ces constats, plusieurs associations ont estimé que le simple soutien aux mères n'était pas suffisant et ont mis en place des activités de sensibilisation et de formation à destination des professionnels de santé : publications, organisation de journées d'information (telles que les « journées régionales de l'allaitement ou les « journées internationales de l'allaitement »), formations proposées sur les lieux de travail, etc. Pour inciter les maternités à prendre des mesures favorisant l'allaitement à la naissance, la CoFAM a également entrepris de promouvoir le label « Initiative hôpital ami des bébés » (IHAB), développé par l'OMS et l'Unicef à partir du début des années 1990.

Bien que les associations déploient des efforts importants en direction des professionnels de santé, elles accordent également une attention soutenue aux fabricants de laits infantiles, accusés d'encourager les mères à acheter leurs produits plutôt que de donner le sein à leur enfant. Elles dénoncent non seulement les pratiques de marketing des fabricants de laits, mais aussi celles visant les professionnels de santé, telles que les ventes de laits infantiles ou d'accessoires aux hôpitaux à des prix très bas, ou les dons effectués aux maternités ou aux sociétés savantes. Certaines associations ont mené des actions visant à mieux encadrer les pratiques de marketing des industriels, comme l'Association pour l'allaitement, à Strasbourg, qui a milité pour que la directive européenne de 1991 concernant les préparations pour nourrissons et les préparations de suite, réglementant notamment les pratiques de marketing des fabricants, soit rapidement transposée en droit français. Plusieurs associations sont également membres de l'International Baby Food Action Network (IBFAN), une organisation dont le travail consiste d'une part à surveiller les pratiques de marketing des industriels et d'autre part à militer pour renforcer le Code de l'OMS sur les substituts du lait maternel et inciter les États à le transposer dans leurs législations nationales.

Plus largement, les associations s'efforcent de changer le regard porté par la société française sur l'allaitement. Il s'agit principalement de faire des obstacles à l'allaitement maternel un problème public : selon les associations, les difficultés que rencontrent des mères à allaiter leur enfant et l'insuffisance des soutiens qu'elles peuvent rencontrer dans ce domaine sont liés à l'organisation générale de la société et aux orientations des politiques publiques. Tant au niveau du monde du travail que des politiques de la famille, elles soutiennent des évolutions ou des réformes pouvant favoriser l'allaitement, et plus particulièrement les allaitements longs. C'est principalement la CoFAM qui est chargée de promouvoir la cause de l'allaitement maternel auprès des pouvoirs publics et du grand public, notamment à l'occasion de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel qu'elle organise tous les ans, pour la France, au mois d'octobre.

* * *

Dans la littérature féministe, les mouvements féminins naturalistes n'ont pas bonne presse. S'intéressant aux diverses formes de naturalisation des rapports sociaux, Collette Guillaumin notait ironiquement que « tous les humains sont naturels mais [que] certains sont plus naturels que les autres » [Guillaumin 1978, p. 13]. Les femmes constituent par excellence un groupe naturalisé car elles « sont considérées par tous comme étant d'une nature particulière : elles sont supposées être "naturellement spécifiques", et *non socialement* » [ibid., p. 13-14]. Selon Colette Guillaumin, l'idéologie naturaliste contribue puissamment à enfermer les femmes dans leur condition, en justifiant en nature leur place dominée dans la société. Dans cette optique, promouvoir la différence des femmes par rapport aux hommes – comme, justement, dans le domaine des soins aux enfants – conduit à entériner le caractère inégal des rapports sociaux de sexe.

Les associations pro-allaitement peuvent bien être caractérisées comme des mouvements de femmes naturalistes et maternalistes. Elles défendent en effet l'idée que dans le domaine des soins aux jeunes enfants, il existe des différences fondamentales entre les femmes et les hommes, fondées en nature et que ces soins échoient plus particulièrement aux premières. Généralement, les cadres

des associations pro-allaitement ne font pas des rapports de genre l'une des causes du faible soutien que peuvent rencontrer les mères souhaitant allaiter leur enfant, ou de la faible proportion de femmes allaitant au-delà de trois ou quatre mois. Elles l'expliquent principalement par des facteurs tels que la formation insuffisante des soignants, l'organisation du travail dans les maternités ou l'efficacité des pratiques de marketing des fabricants de laits infantiles. Ceci les conduit à organiser des actions visant à améliorer la formation des professionnels de santé, à mieux encadrer les pratiques des marketing des industriels, ou à populariser la cause de l'allaitement maternel auprès du grand public. Néanmoins, la principale activité des associations consiste à apporter un soutien aux mères allaitant leurs enfants, ou souhaitant le faire. Les observations des groupes de mères organisés par deux de ces associations ont montré que ces groupes présentent de nombreux points communs avec les groupes de *self-help* féministes radicaux des années 1970. Comme ces derniers, ils valorisent l'expérience et les savoirs féminins, visent à favoriser l'entraide entre femmes et prônent un rapport distant et souple aux normes biomédicales. Permettant aux femmes de partager leurs expériences et leurs problèmes, ils les conduisent à mettre à jour ce qu'elles vivent en commun, et les aident à trouver des solutions qu'elles peinent à obtenir ailleurs.

De surcroît, les associations font de l'allaitement un *droit* à défendre. Elles fustigent ainsi une société qui, dans son organisation même, leur paraît intolérante vis-à-vis des mères qui souhaitent allaiter leur enfant, et plus particulièrement si elles souhaitent l'allaiter au-delà de quelques mois. Ces prises de position s'inscrivent rarement dans une dénonciation générale de l'ordre patriarcal, mais elles s'en prennent plutôt à une *manifestation particulière* de cet ordre : celle qui rend difficile, pour certaines femmes, l'accomplissement d'une pratique spécifiquement féminine.

En définitive, les associations pro-allaitement entretiennent vis-à-vis de l'ordre du genre un rapport ambivalent. Tout en reprenant à leur compte des dimensions fondamentales de cet ordre (comme l'assignation aux femmes des soins aux enfants), elles remettent en question certaines de ses manifestations, comme la faible prise en compte par les soignants de problèmes spécifiquement féminins, ou les difficultés rencontrées par les femmes souhaitant allaiter sur une longue durée. Elles défendent également l'autonomie des

femmes, leur expérience et leur savoir-faire, notamment dans leur rapport à un corps médical jugé insuffisamment compréhensif ou trop paternaliste. Autrement dit, si, *subjectivement*, elles contestent rarement l'ordre du genre, elles s'attaquent *objectivement* à certaines de ses manifestations et contribuent, dans les limites de leur domaine d'action, à bousculer cet ordre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Elizabeth BADINTER, *Le Conflit. La femme et la mère*, Flammarion, Paris, 2010.
- Laure BERENI et Anne REVILLARD, « Un mouvement social paradigmatique ? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, vol. 85, n° 1, 2012, p. 17-41.
- Linda M. BLUM, *At the breast. Ideologies of breastfeeding and motherhood in the contemporary United States*, Beacon Press, Boston, 1999.
- CoFAM, *Le Réseau autour de la femme qui allaite*, Journée nationale pour l'allaitement, CoFAM, Lyon, 2001. Voir : <<http://coordination-allaitement.org/>>.
- Yolande COHEN, « Citoyenneté sociale et maternalisme d'État : le genre des politiques sociales », *Revue d'histoire de la protection sociale*, n° 1, 2008, p. 95-111.
- Vanessa D'HOOGHE, « Spéculum, miroir et identités : le *self-help* gynécologique à Bruxelles dans les années soixante-dix », in Vanessa D'HOOGHE et Julie DE GANCK (dir.), *Regards sur le sexe*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2013, p. 143-156.
- Claude DIDIERJEAN-JOUVEAU, « L'allaitement est-il compatible avec le féminisme ? », *Spirale*, vol. 27, n° 3, 2003, p. 139-147.
- Michèle FERRAND, « Faut-il nourrir les enfants ? De la nature féminine à la mère nourricière », *Les Temps modernes*, n° 483, 1983, p. 1271-1286.
- Colette GUILLAUMIN, « Pratiques de pouvoir et idée de nature (2). Le discours de la nature », *Questions féministes*, n° 3, 1978, p. 5-28.
- Laure HAINAULT ROYER, *Féminismes et allaitement maternel en France, des années 1890 à l'an 2000*, Mémoire de master 2 en Histoire, sous la direction de Jean-Louis LENHOF, Université de Caen-Basse-Normandie, Caen, 2012.
- INSERM, *Naître en France : 10 ans d'évolution 1972-1981*, INSERM Doin, Paris, 1984.
- Seth KOVEN et Sonya MICHEL (dir.), *Mothers of a new world: Maternalist politics and the origins of welfare states*, Routledge, New York/London, 1993.
- LA LECHE LEAGUE, *L'Art de l'allaitement maternel*, Pocket, Paris, 2012.

- Jessica MARTUCCI, *Back to the breast: Natural motherhood and breastfeeding in America*, University of Chicago Press, Chicago, 2015.
- Michelle MURPHY, « Immodest witnessing: The epistemology of vaginal self-examination in the U.S. feminist self-help movement », *Feminist Studies*, vol. 30, n° 1, 2004, p. 115-147.
- Catherine ROLLET ECHALIER, *La Politique à l'égard de la petite enfance sous la III^e République*, Institut national d'études démographiques/Presses universitaires de France, Paris, 1990.
- Benoît SALAVANE, Catherine DE LAUNAY, Julie BOUDET-BERQUIER et Katia CASTETBON, « Durée de l'allaitement maternel en France (Épifane 2012-2013) », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 27, 2014, p. 450-457.
- Lynn Y. WEINER, « Reconstructing Motherhood : The La Leche League in Postwar America », *The Journal of American History*, vol. 80, n° 4, 1994, p. 1357-1381.
- Joan B. WOLF, *Is breast best ? Taking on the breastfeeding experts and the new high stakes of motherhood*, New York University Press, New York, 2011.